

Peut-être, cependant, devrais-je rappeler que j'étais à Rome jeudi dernier quand le secrétaire d'État à l'Agriculture des États-Unis, M. Ezra Benson, a prononcé un discours de près d'une heure sur les idées américaines touchant l'écoulement des excédents. La conclusion à tirer de l'ensemble de son discours c'est que, d'après lui et d'après le gouvernement, les Américains ont accompli une belle œuvre humanitaire en assurant des vivres aux peuples affamés du monde et il a donné l'assurance à la réunion que son pays continuerait d'agir ainsi. Il n'a rien dit de l'écoulement des excédents dans d'autres pays. Tout son discours a porté sur l'intention de son gouvernement de continuer à fournir des vivres aux peuples affamés.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggar): Monsieur l'Orateur, selon le ministre de l'Agriculture, l'écoulement américain d'excédents de vivres est un beau et noble geste humanitaire. N'y aurait-il rien qui nous autorise à penser que le gouvernement du Canada suivra cet exemple?

L'hon. M. Harkness: Ce n'est pas moi qui ai dit cela. J'ai dit que c'est ainsi que M. Benson a appelé cela. Bien entendu, je conviens qu'il y a un très grand élément d'humanitarisme dans le programme des États-Unis touchant l'envoi d'excédents de vivres pour subvenir aux besoins des pays du sud-est de l'Asie.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES FOURNIES À L'INDE

M. H. R. Argue (Assiniboia): J'aimerais poser une question complémentaire au ministre de l'Agriculture ou au ministre du Commerce. Le Canada prend-il quelque disposition pour fournir des quantités supplémentaires de blé à l'Inde, étant donné les entretiens qui se poursuivraient entre les États-Unis et l'Inde en vue de l'envoi d'autres quantités de blé en vertu de la loi publique 480?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Tout accord qui pourrait éventuellement être conclu avec l'Inde sera dûment annoncé à la Chambre. Nous savons quelles sont les difficultés de l'Inde au sujet de ses approvisionnements de vivres et nous sommes bien disposés à discuter le problème avec nos associés indiens du Commonwealth.

M. Argue: Ma question était la suivante. A-t-on amorcé des négociations avec l'Inde, ou a-t-on entamé des négociations avec elle, en vue de lui fournir une quantité de blé supplémentaire, ou le gouvernement se contente-t-il de protester auprès des États-Unis?

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, on dirait bien que l'honorable député a envie de faire un discours sur la question.

Une voix: Que le ministre en fasse un, lui.

L'hon. M. Churchill: Je le ferai volontiers si l'on veut bien m'écouter.

L'hon. M. Pickersgill: L'écouter!

M. Gauthier (Portneuf): Faites-en un "remarquable."

L'hon. M. Lesage: De première classe!

L'hon. M. Churchill: Nous avons eu des entretiens avec les représentants de l'Inde au sujet de l'approvisionnement en blé de ce pays.

M. Argue: Au sujet de l'envoi d'une quantité de blé supplémentaire?

L'hon. M. Churchill: Oui, au sujet de l'envoi d'une quantité de blé supplémentaire.

LE BLÉ—PRIX DE VENTE AUX MINOTIERS DES PRAIRIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. A. Tucker (Rosthern): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Commerce. Est-il prêt à répondre à la question que je lui ai posée la semaine dernière et aux autres questions posées le lendemain relativement au prix que les meuniers des prairies doivent payer le blé?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai une longue réponse à donner à ce qui était une assez longue question. Si on pouvait l'accepter comme ordre de dépôt de document, je la ferais insérer avec plaisir dans le hansard.

M. l'Orateur: Est-ce convenu?

Des voix: Soit!

(Le document est reproduit à l'appendice A, pages 1153 et 1154.)

LES FINANCES

LA BANQUE DU CANADA—DIFFÉRENCE D'OPINION AVEC LE GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. James Sinclair (Coast-Capilano): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre des Finances une question qui n'est, en réalité que la répétition d'une question qui lui a été posée lundi dernier à Oakville et à laquelle il a refusé de répondre sous prétexte qu'il ne pouvait le faire en dehors de la Chambre des communes. Comme il est maintenant dans la Chambre des communes, j'aimerais lui demander s'il y a eu un conflit